

Des gestes simples

Partout, supprimez les collections d'eaux

Avaloirs pluviaux, pièges à sable, réseaux techniques, bornes de chantiers, bassins d'eau claire, creux d'arbres

- ▶ Cartographiez et traitez (anti-larvaire) lors de leur mise en eau

Cimetières

- ▶ Incitez à une pratique modifiée (pas d'eau dans les vases, à la place : sable humide)

Jardinières

- ▶ Raisonnez leur arrosage. Terreau humide, jamais d'eau apparente

Soucoupes sous les pots de fleurs, vases

- ▶ Videz-les au moins une fois par semaine ou remplissez de sable qui, mouillé, permet à la plante d'y puiser son eau

Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées

- ▶ Curez-les et entretenez-les très régulièrement

Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)

- ▶ Couvrez-les de toiles moustiquaires ou autre tissu

Stockages d'objets susceptibles de conserver l'eau

- ▶ Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les

Contact

ars-ara-environnement-
sante@ars.sante.fr

En savoir plus

www.signalement-
moustique.fr

Agence régionale de santé
(ARS) Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi - CS 93383
69418 Lyon Cedex 03
04 72 34 74 00
www.ars.auvergne-rhone-
alpes.sante.fr

Entente interdépartementale
Rhône-Alpes pour la
démoustication (EID)
31 chemin des Prés de la Tour
73310 Chindrieux
04 79 54 21 58
www.eid-rhonealpes.com



ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

Agents d'entretien des espaces publics
non bâtis et des voiries

GUIDE



MOUSTIQUE TIGRE*

IDENTIFIER ET DÉTRUIRE LES GÎTES LARVAIRES

* *Aedes albopictus* - taille réelle à l'âge adulte : 5 mm